

## Séance du 10 Décembre 1932.

Le 10 mil neuf cent trente-deux et le dix Décembre, à vingt-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Lassus, Maire.

Etaient présents : M. M. Marrigot, Larrieu, Birabent, Blanquard, Datque, Beyret, Lycheune, Dorbessan, Sadire, Bondoumet.

Absents : M. M. Bouché, Rouquairol, Azum, Claverie, Coumet, Dor, Marponé, Suberbielle.

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport de M. Aude, Ingénieur à Montgiscard, chargé de la distribution des eaux, se rendant un compte exact des dégradations constatées au Bassin de distribution des Eaux de la Ville.

Il ressort de ce rapport que si la solidité de l'ouvrage n'est pas compromise, il importe néanmoins de procéder d'urgence à la réparation des dégradations signalées.

Le Conseil,

Où c'est posé de Monsieur le Maire,

Attendu qu'il importe de réparer le plus rapidement possible le Bassin de Distribution des Eaux de la Ville,

Considérant que les fonds dont dispose présentement le Conseil Municipal ne permettent pas de couvrir la totalité de la dépense envisagée,

1<sup>e</sup> Approuve le devis présenté par M. Aude, s'élevant à la somme de huit mille francs,

2<sup>e</sup> Vote une somme de 5600 francs à prélever sur les fonds libres

3<sup>e</sup> Demande à M<sup>r</sup> le Préfet de veiller bien à transmettre le présent dossier à la Commission Départementale en vue de l'allocation d'une subvention complémentaire de 2400 francs.

4<sup>e</sup> Demande, en outre, à M<sup>r</sup> le Préfet, étant donné l'urgence, l'autorisation d'exécuter les travaux par voie de rigie.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet faisant un pressant appel à toutes les Communes du Département, afin qu'elles participent financièrement à la lutte contre la tuberculose dans le Département de la Haute-Garonne,

Le Conseil :

Considérant que le but poursuivi est une œuvre éminemment philanthropique et de haute portée sociale, vote à l'unanimité la somme de cent francs.

Révision Listes électorales

chambre des Métiers

Utilisation de l'eau  
trouvé au Navatès

Demande acquisition  
maison de Mazères  
par M. Sangé

Création de deux boîtes  
aux lettres

Réclamation route de  
M. Laurent

Assistance

Cette somme sera prélevée sur les fonds libres.

Procédant à la nomination des Membres  
devant faire partie des Commissions pour la révision des Listes  
électorales, le Conseil Municipal désigne :

Pour la 1<sup>re</sup> Commission : Mr. Datgue

Pour la 2<sup>e</sup> Commission : Mme. Bondonnet et Larricu.

Sur la demande de M. le Tréfet, le  
Conseil Municipal désigne :

M. Donès Jean Baptiste, artisan-maître  
et M. Fages Emile, artisan compagnon  
pour assister M. le Maire pour l'établissement de la liste des  
Électeurs de la Chambre des Métiers.

Monsieur le Maire communique au  
Conseil une pétition attirant l'attention du Conseil Municipal  
sur les résultats déjà acquis par les travaux de prospection  
d'eau et demandant de ne pas en laisser perdre le profit  
en utilisant la source pour l'alimentation du Quartier  
de Navatès.

Le Conseil est unanime à approuver cette pétition,  
et décide d'en faire immédiatement étudier le projet.

Monsieur le Maire communique aussi  
une lettre de M. Sangé, fontainier à Mazères dans laquelle  
ce dernier lui exprime le désir de devenir acquéreur de  
la maison et du moulin propriété de la Ville à Mazères,  
pour la somme de 8000 francs.

Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Sur la proposition de M. Sylchane et  
de M. Birabent, le Conseil décide d'adresser une demande  
au Directeur des Postes, en vue d'obtenir la création  
de deux boîtes aux lettres, l'une au quartier de Navatès  
et l'autre à la Barrière.

Une réclamation sera adressée à  
M. Senfaut pour que la route de St. Laurent, qui se  
trouve dans un état lamentable, soit renouvelée en  
état dans le plus bref délai.

La séance publique est levée

Le Conseil Municipal réunit  
en comité secret admet :

à l'assistance médicale } Sagardé Théodore  
pour la durée de la maladie }

Pour l'assistance aux } Georges Albert  
femmes en couches } Mathilde amilie

Pour l'assistance } Castérac Rose Marie  
aux Vieillards } Foulouse Pierre

S'ordre du jour étant apporté la  
réunion est levée.

Eglise — L. Brabant  
L. Henry L. Jaudin M. Michelin  
Barommet Bon Le Roger de Larrey  
Passer Foist